

## Le réseau européen des centres PATLIB

- Les centres PATLIB (PATent LIBrary) sont des centres d'information et d'expertise en propriété intellectuelle reconnus et soutenus par l'Office Européen des Brevets (OEB).
- Il en existe plus de 283 au sein des pays européens membres de l'OEB. Ils sont généralement rattachés aux universités, aux grandes bibliothèques ou aux centres de transfert de technologie des grandes métropoles.
- En Belgique, 3 centres Patlib universitaires ont été désignés par l'Office Belge de la Propriété Intellectuelle (OPRI), et pour la Région Wallonne, l'Interface de Liège a été choisie pour héberger, développer et animer ce centre.

Le centre PATLIB, à l'Interface Entreprises-Université de Liège, est reconnu et soutenu officiellement par :

- L'OEB (Office Européen des Brevets)
- l'OPRI (Office Belge de la Propriété Intellectuelle)

Pour nous contacter :

Centre PATLIB, Interface Entreprises-  
Université de Liège  
C/o Socran, Avenue Pré-Aily, B-4031  
Angleur

Tél : + 32 (0)4 367 83 70  
Fax : + 32 (0)4 371 29 21

[patlib@ulg.ac.be](mailto:patlib@ulg.ac.be)  
[www.ulg.ac.be/patlib](http://www.ulg.ac.be/patlib)

Avec le soutien de la Région Wallonne et du FEDER



**Concerné par la  
« Propriété Intellectuelle » ?**



**Centre PATLIB, Interface  
Entreprises - Université de Liège**

**Centre d'information et  
d'expertise en propriété intellectuelle**

# L'offre de services du centre PATLIB

## Information et formation sur les brevets

- Organisation de séances d'information et de séminaires de formation à destination des PME, des laboratoires et centres de recherche, des étudiants ou de toute autre personne concernée par le sujet.
- Les principaux modules de formation sont :
  - « Démystification du brevet et de ses procédures »
  - « Processus de valorisation des brevets »
  - « Utilisation des bases de données 'brevets' gratuites en ligne »
  - Possibilité d'organiser des modules sur mesure.

*Aide au processus de réflexion et encadrement lors de vos démarches brevets*

## Expertise scientifique et technique

- Analyse de l'état de la technique (recherche d'antériorité) afin de positionner « votre idée » sur le marché.
- Etude de la liberté d'exploitation de votre technologie (mais aussi d'une marque, d'un dessin ou modèle et d'un nom) sur le marché.
- Surveillance et suivi de vos domaines d'activité ou de vos technologies.
- Interrogation de bases de données spécialisées « brevets » (80 % des connaissances techniques ne sont disponibles que dans ces bases de données) et « bibliographiques » (les 20% restant)

*La collaboration et l'interactivité avec « l'inventeur » sont privilégiées tout au long de ces processus.*

## Expertise économique

- Analyse de la concurrence
- Recherche d'opportunités de licences
- Approche du marché relatif à vos technologies
- Elaboration de stratégies de dépôt de brevets
- Analyses statistiques

*Aide à la décision bien avant l'investissement du premier € !*

***Des experts scientifiques et des professionnels de l'information sont à votre disposition pour vous guider dans les recherches, dans l'extraction des résultats et dans leur interprétation***